

CARRERE

/ CARRERE poursuit sa politique de promotion immobilière socialement responsable, en intervenant massivement en zones ANRU

La rénovation urbaine, au cœur de l'actualité et sur laquelle se positionne CARRERE, symbolise parfaitement l'engagement sociétal du promoteur. Ce dernier a la volonté de s'investir dans des projets aux enjeux de société, porteurs de sens. Ses nombreuses interventions en zones ANRU le prouvent.

Un engagement constant et concret dans la rénovation urbaine

En janvier 2021, l'Etat annonçait 2 milliards d'euros supplémentaires pour la rénovation urbaine, portant ainsi le budget du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) à 12 milliards d'euros pour accélérer les constructions et réhabilitations de logements en zones prioritaires. Un défi que le promoteur CARRERE relève depuis 2014 déjà, en participant concrètement au développement économique et social des territoires en requalification.

« Fidèles à nos principes, nous nous engageons à accompagner les collectivités locales dans leur recherche de solutions humaines pour des populations ayant des besoins immobiliers particuliers, indique Frédéric Carrere, Président du groupe du même nom. Notre investissement dans la rénovation urbaine est à l'image de notre engagement de toujours dans les zones ANRU : ces quartiers qui bénéficient de subventions d'Etat afin d'être réhabilités pour mixer les populations, permettent aux moins aisés d'acquérir et de devenir propriétaire de leur résidence principale. »

Si CARRERE est actif sur tous les segments immobiliers - en immobilier tertiaire aussi / bureaux, commerces, entrepôts - il peut se targuer d'avoir édifié, depuis 2014, une vingtaine de résidences de logements dans des zones ANRU. Cela représente environ 3 résidences / an et près de 1.400 logements, dont une partie ont bénéficié de la TVA à 5,5 %.

En 2022, 3 nouvelles opérations seront livrées en zone ANRU : près de 170 logements, là encore, dédiés aux accédants à la propriété éligibles à la TVA réduite.

CARRERE, lauréat pour la création d'un programme sur la future ZAC du Mont-Mesly à Créteil (94)



Projet obtenu dans le cadre d'un concours organisé par Créteil Habitat pour le renouvellement urbain du Mont-Mesly (NPNRU), le programme nommé Le Majestique participera à la réorganisation de cette ZAC regroupant 8 opérations sur un ensemble de 36 000 m².

Située à 15 min de Paris et de l'aéroport d'Orly, la ville de Créteil attire pour son dynamisme et son bassin d'emploi. Ce programme de 98 logements, du T1 au T4, idéalement localisé à quelques minutes du centre-ville de Créteil, offrira un cadre de vie convivial et serein, bordé de verdure. Les habitants profiteront d'un agréable jardin intérieur avec verger, visible depuis les balcons de la résidence.

CARRERE, participera également à la création d'un nouveau groupe scolaire qui viendra compléter cette nouvelle ZAC.

À propos de CARRERE – Véritable ensemblier urbain à l'échelle nationale, CARRERE, qui a réalisé un volume d'affaires de 180 M€ en 2020, se distingue par sa vision moderne de l'immobilier de demain, entre mixité urbaine et engagement sociétal, entre logement et immobilier d'entreprise, entre agilité et audace. Créé en 1995, le groupe, présidé par Frédéric Carrere, est un promoteur investisseur présent sur tout le territoire. (25 000 lots livrés depuis 25 ans, 60 M€ d'actifs détenus par la foncière CARRERE REIM). Il s'appuie sur sept directions régionales (Ile de France, Bretagne - Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Hauts-de-France) et sur une agence (Normandie). Le groupe compte aujourd'hui 180 collaborateurs.

Contact Presse – Galivel & Associés
Carol Galivel – Marlène Brisset
01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
galivel@galivel.com



Fiche technique :

Adresse : Quartier Haut du Mont Mesly, Rue du Petit Bois, Créteil (94)

Promoteurs : CARRERE

Architecte : BTA Architectes

Nombre de logements : 98 (du T1 au T4)

Surface totale du programme : 6 000 m²

Livraison prévisionnelle : T2 2024

Tour d'horizon des opérations les plus emblématiques du promoteur en zone ANRU :

- « [Nametis](#) », à **Nantes** qui a parfaitement répondu aux besoins et enjeux actuels de mixité urbaine en proposant des logements résidentiels (privés classiques, sociaux et résidences avec services seniors), des commerces et des bureaux ;
- « [Cœur Garonne](#) », à **Toulouse** où CARRERE a été le 1^{er} opérateur à entamer le renouvellement urbain du quartier Empalot, en proposant 126 logements et des commerces en pieds d'immeubles ; CARRERE réalise une 2^{ème} opération au sein du même quartier, en continuité du renouvellement de ce dernier. La première pierre du programme Métropolis (68 logements) a été posée le 9 juillet 2021.
- « [Kubic](#) », au **Havre** où CARRERE a, là encore, été le 1^{er} opérateur à intervenir sur la ZAC Dumont d'Urville ;
- « [L'Express](#) », à **Nemours** qui a la double particularité d'avoir réimplanté un appareil commercial, et d'avoir implanté des logements dédiés à des personnes ayant connu des difficultés d'ordre psychologique. L'objectif est de les accompagner vers un retour à la vie normale en autonomie via un accompagnement personnalisé du personnel de la [fondation des amis de l'atelier](#) qui exploite la résidence. Un exemple, encore une fois, de l'engagement sociétal fort du groupe.